

À titre d'information, vous trouverez ci-dessous la liste des questions incluses dans l'appel de propositions. Veuillez soumettre votre proposition sur [la plateforme en ligne](#) fournie à cet effet. Les propositions ne seront acceptées sous aucun autre format.

Formulaires d'inscription et de demande de la phase II du Programme de subventions pour contrer les impacts de la pandémie de COVID-19 (SCI-COVID)

1^{re} étape : Inscription

Demandeur(-se) principal(e)

Le/la demandeur(-se) principal(e) doit être un membre en règle du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) depuis au moins un an. Les membres appartenant aux catégories membre actif, spécialiste affilié, médecin diplômé à l'étranger, associé, retraité et aîné sont admissibles.

Prénom

Nom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Courriel

N° de membre du CMFC

Établissement d'affiliation

Corporation affiliée qui recevra les fonds de la subvention

Titre du projet

Description du projet (max. 1800 caractères)

Énumérez les principaux membres de l'équipe qui prendront part à cette initiative

Auxquelles des priorités ci-dessous votre projet répond-il ? *(cochez toutes celles qui s'appliquent)*

- Répondre aux besoins des populations prioritaires telles que les résidents de foyers de soins de longue durée, les Autochtones, les sans-abri, les personnes souffrant de toxicomanies, les immigrants ou les communautés rurales
- Développer des collaborations intersectorielles efficaces, notamment entre les soins primaires et la santé publique
- Former les futurs médecins de famille et offrir des activités de développement professionnel continu en matière de planification et de réponse à la pandémie
- Développer des modèles de soins ou de pratique novateurs qui assurent l'accès à des soins sécuritaires, continus, accessibles, complets et globaux à tous les patients, en particulier à ceux qui souffrent de maladies chroniques, de comorbidités et de conditions négligées, y compris les problèmes de santé mentale et de toxicomanie
- Protéger la santé et assurer la sécurité des prestataires de soins de santé et des membres de l'équipe

Votre projet cible-t-il des populations parmi celles énumérées ci-dessous ? *(cochez toutes celles qui s'appliquent)*

- Résidents de foyers de soins de longue durée
- Sans-abri
- Personnes souffrant de toxicomanies
- Immigrants
- Autochtones
- Communautés rurales
- Santé mentale
- Personnes souffrant de maladies chroniques

Cette proposition comporte-t-elle un essai randomisé contrôlé ?

- Oui
- Non

Décrivez l'impact visé (ou les impacts visés) de votre projet (max. 900 caractères)

Coût total (estimé) du projet

Le financement maximal attribué par projet est de 250 000 \$.

Durée du projet (en mois)

La phase II permettra de financer des projets d'une durée maximale de 18 mois.

Merci de votre inscription pour le financement de la phase II de la SCI-COVID.

Après la vérification des renseignements de votre inscription, un lien personnalisé pour déposer votre demande vous sera envoyé à l'adresse courriel fournie d'ici le mardi 23 février 2021.

La date limite pour soumettre le formulaire de demande est le mardi 6 avril 2021.

2^e étape : Formulaire complet de demande

Description de l'innovation ou du changement dans la pratique, des populations ciblées et de l'impact du projet.

Veillez décrire votre projet (max. 1800 caractères)

Phase I du programme SCI-COVID

Avez-vous déposé une demande lors de la phase I de la SCI-COVID ? Si oui, répondez à la question suivante.

Avez-vous reçu du financement de la phase I de la SCI-COVID ? Si oui, répondez à la question suivante.

L'initiative proposée poursuit-elle sur la lancée du projet financé lors de la phase I du programme SCI-COVID ? Si oui, expliquez de quelle façon l'initiative proposée s'appuie sur le projet de la Phase I (y compris la date de fin de l'initiative de la Phase I) (max. 1800 caractères)

Veillez sélectionner les domaines prioritaires auxquels votre initiative entend répondre (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Répondre aux besoins des populations prioritaires telles que les résidents de foyers de soins de longue durée, les Autochtones, les sans-abri, les personnes souffrant de toxicomanies, les immigrants et les communautés rurales
- Développer des collaborations intersectorielles efficaces, notamment entre les soins primaires et la santé publique
- Former les futurs médecins de famille et offrir des activités de développement professionnel continu en matière de planification et de réponse à la pandémie
- Développer des modèles de soins ou de pratique novateurs qui assurent l'accès à des soins sécuritaires, continus, accessibles, complets et globaux à tous les patients, en particulier à ceux qui souffrent de maladies chroniques, de comorbidités et de conditions négligées, y compris les problèmes de santé mentale et de toxicomanie
- Protéger la santé et assurer la sécurité des prestataires de soins de santé et des membres de l'équipe

Quelle innovation ou quel changement dans la pratique mettez-vous en œuvre ? (max. 3000 caractères)

- Décrivez les nouveaux traitements, pratiques, protocoles, technologies, services, ou autres changements ou innovations au cœur de votre demande de financement.

Décrivez l'impact à long terme du projet (max. 1800 caractères au total) :

- De quelle manière la proposition d'innovation ou de changement dans la pratique changera-t-elle les répercussions de la COVID-19 pour les patients ou les fournisseurs de soins de santé ?
- Quelles indications ou quel raisonnement laissent croire que la proposition d'innovation ou de changement dans la pratique entraînera les résultats escomptés ?
- Quels sont les impacts que ce projet pourrait avoir à long terme sur la prestation continue de soins complets et globaux de grande qualité par les médecins de famille, durant la pandémie et par la suite ?

L'initiative proposée représente-t-elle l'un ou l'autre des groupes suivants ?

- Populations de diverses régions
- Peuples autochtones
- Communautés rurales
- Populations sous-représentées – veuillez préciser
- Autre – veuillez préciser

L'initiative proposée comprend-elle des considérations particulières liées au sexe et au genre ? (Voir les Lignes directrices internationales sur l'équité en matière de sexe et de genre [SAGER] au <https://cihr-irsc.gc.ca/f/50035.html>.)

Si oui, veuillez les décrire.

Description de l'approche d'évaluation et des indicateurs de succès

Quelle est l'approche d'évaluation et quels sont les indicateurs de succès ? (max. 1800 caractères)

- *Quels sont la stratégie et le plan d'évaluation global ?*

Décrivez les paramètres d'évaluation en répondant aux questions suivantes : (max. 600 caractères par question)

- *Comment les résultats escomptés seront-ils mesurés ? Soyez précis.*
- *Quel impact, quelle ampleur d'effet ou quelle autre amélioration mesurable des résultats pour le patient ou le fournisseur déterminera le succès de la proposition d'innovation ou de changement dans la pratique ?*

Description de la faisabilité du projet

Comment la proposition d'innovation ou de changement dans la pratique s'intégrera-t-elle dans votre milieu de soins, auprès de votre population de patients et au sein de votre équipe de soins ? (max. 1200 caractères)

Décrivez les obstacles que vous pensez rencontrer durant la mise en œuvre de votre projet d'innovation et comment vous comptez les surmonter. (max. 1200 caractères)

Plan et échéancier du projet

Date de début du projet

Date de fin du projet

Le plan du projet doit inclure les activités clés, les jalons et l'échéancier. Précisez les buts et objectifs, les dates de début et de fin, les résultats attendus, l'évaluation des données, les responsabilités des membres de l'équipe et la participation de partenaires (le cas échéant).

Téléchargez votre plan du projet et votre échéancier dans un document pdf.

Équipe du projet, partenaires et collaborations

Téléversez les CV du/de la demandeur(-se) principal(e) et des codemandeurs en un seul document PDF (max. de 3 pages par CV).

Dressez une liste l'équipe du projet et de tous les collaborateurs, en indiquant leur nom, leurs titres de compétence, leur rôle dans le projet, leur temps consacré au projet et la façon dont leur expérience et leurs réalisations les lient à la proposition.

Dressez la liste de tous les partenaires du projet et les collaborations intersectorielles. Indiquez leur rôle dans l'initiative proposée.

- *Qui sont les partenaires du projet? Est-ce que d'autres pratiques ont été impliquées? Est-ce que des organismes communautaires, autorités sanitaires locales et autres partenaires impliqués?*

Diffusion, transfert du savoir, remerciements et durabilité

Décrivez le plan de diffusion et la stratégie de transfert des connaissances en répondant aux questions suivantes :

- *Décrivez les objectifs de transfert des connaissances, les publics cibles, les stratégies, l'expertise et les ressources*
 - *À qui le message sera-t-il communiqué ?*
 - *De quelle façon obtiendrez-vous l'attention des publics cibles ?*
 - *Quel message souhaitez-vous faire passer ?*
 - *Par qui le message sera-t-il communiqué ?*
 - *Par quels moyens le message sera-t-il communiqué ?*
 - *Quel est l'effet escompté ?*

<https://www.canchild.ca/en/resources/138-knowledge-transfer-in-health-care>

Considérations éthiques

L'initiative proposée nécessite-t-elle l'autorisation d'un comité d'éthique de la recherche (CÉR) ?

Si oui, avez-vous déposé une demande d'approbation auprès d'un CÉR ?

Veillez joindre une copie de l'approbation du CÉR. Les fonds de la subvention seront versés seulement après la réception de l'approbation d'un CÉR ou la confirmation d'une exemption.

Veillez mentionner tous les problèmes d'ordre éthique que votre initiative pourrait soulever et indiquer ce que vous ferez pour les atténuer.

Si l'approbation éthique n'est pas requise, veuillez fournir une preuve de l'exemption d'un CÉR.

Budget

Financement total de la SCI-COVID demandé

Le financement maximal attribué par projet est de 250 000 \$.

Le budget doit consister en une brève description de chacun des éléments suivants : personnel; déplacements; équipement et développement technologique; fournitures et services, stratégie de transfert de connaissances et autres, ainsi que le coût unitaire, le cas échéant, les autres sources de financement et les montants respectifs, et si le financement supplémentaire a été approuvé ou est en cours.

Téléchargez un budget détaillé sous forme de document pdf.

Les fonds de la subvention seront versés à l'entité corporative à laquelle l'équipe soumettant la demande est affiliée, par exemple un organisme à but non lucratif, un organisme de bienfaisance enregistré ou un compte de société distinct créé uniquement afin de recevoir les fonds de la subvention et de faire le suivi/la documentation des dépenses liées au projet. Veuillez indiquer le nom et l'adresse de l'entité qui recevra les fonds en cas d'approbation.

Information

Personnel

- Les fonds de la SCI-COVID peuvent être utilisés pour rémunérer les demandeurs principaux, les codemandeurs et le personnel du projet pour des activités du projet qui n'ont pas d'autre source de rémunération ; ils ne peuvent être utilisés pour rémunérer un travail déjà payé par d'autres sources. Ces autres sources de rémunération incluent, sans nécessairement s'y limiter, les salaires universitaires, les prestations pour les soins de santé, les subventions de recherche ou de projet (autre que SCI-COVID) et les autres sources de revenu personnel. Le demandeur principal et les codemandeurs peuvent être rémunérés avec les fonds de la SCI-COVID pour jusqu'à cinq heures par semaine de temps de travail sur le projet. La rémunération maximale sera calculée en fonction des tarifs provinciaux.
- Pour tout le personnel impliqué dans le projet, y compris le nouveau personnel engagé temporairement ou sous contrat spécialement aux fins des activités du programme SCI-COVID, veuillez fournir les appellations d'emploi, les descriptions de tâches, le nombre d'heures de travail estimé et les coûts en personnel. Il incombe aux organisations qui gèrent le financement pour les équipes de projet de s'occuper des remboursements pour les coûts qu'ils ont engagés. Les équipes de projet soumettront leurs factures à l'organisation titulaire de la subvention.
- Un CV n'est pas requis pour le personnel rémunéré.
- De petits montants de la subvention peuvent être utilisés comme mesure incitative financière ou pour l'achat de gratifications pour les patients ou les participants à l'étude.

Déplacements

- Les fonds de la SCI-COVID couvrent les déplacements requis pour mettre en œuvre les projets d'innovation et appuyer la stratégie de collaboration avec des partenaires communautaires décrite dans la proposition de financement.
- Jusqu'à 3000 \$ des fonds du programme SCI-COVID peuvent être utilisés afin de couvrir les frais de déplacement pour présenter les résultats à des congrès scientifiques dans le cadre de la stratégie de transfert des connaissances. Cette utilisation des fonds doit être clairement détaillée et justifiée dans la proposition budgétaire et dans les rapports subséquents.

Équipement et développement de nouvelles technologies

- Les fonds du programme SCI-COVID peuvent être utilisés pour l'achat d'équipement essentiel ou pour le développement de nouvel équipement ou de nouvelles technologies pouvant atténuer les répercussions néfastes de la COVID-19.
- Les demandes de financement doivent expliquer la nécessité de nouvel équipement et de nouvelles technologies pour mener à bien les activités dans le cadre du projet.
- Les fonds peuvent également être sollicités pour louer l'équipement important.
- Pour tout achat d'équipement ou de technologies de plus de 5000 \$, il faut demander deux devis et fournir les reçus.

Fournitures et services

- Les fonds du programme SCI-COVID peuvent être utilisés pour l'achat de fournitures qui seront utilisées immédiatement pour mener à bien les activités dans le cadre du projet.
- S'il y a lieu, le remboursement de coûts raisonnables défrayés par les participants à l'initiative proposée est acceptable.
- La subvention ne peut pas être utilisée pour couvrir les frais généraux comme le loyer, services publics, etc.

Financement

- Si d'autres fonds ont été sollicités ou acquis pour la proposition au programme SCI-COVID, les demandeurs doivent indiquer l'autre source de financement, le montant reçu ou demandé, et si la demande de financement a été approuvée.
- Les fonds seront versés après la réception de l'approbation d'un CÉR ou la confirmation d'une exemption. La plupart des organisations qui comportent un CÉR ont mis en place des politiques pour l'examen rapide des recherches en lien avec la COVID-19. En cas de retard dans le processus d'approbation d'un CÉR ou de confirmation d'exemption, il incombe aux demandeurs de s'assurer d'indiquer le plus tôt possible si l'échéancier sera affecté. Les demandeurs peuvent s'adresser localement à leur hôpital, leur centre communautaire ou leur centre de santé publique pour trouver un CÉR.

Références

Veillez dresser la liste de toutes les références se rattachant à l'initiative proposée.
